

Solidaires en action N° 34

Le 15 mars 2010

Du matériel pour les grèves et manifestations du 23 mars



Le tract « 4 pages » Retraite peut être diffusé dans les manifestations du 23 mars, les tracts thématiques Retraite rythment une campagne dans la durée, les formes d'action doivent faire partie du débat et le tract portant sur notre bilan de l'année 2009 permet cela, et les organisations Solidaires reçoivent cette semaine des affiches et autocollants.



TOTALement avec les grévistes de Dunkerque

Ca fait maintenant plus de 2 mois que les salarié-e-s de la Raffinerie des Flandres de Dunkerque sont en grève. Au fil des semaines, ils/elles ont pris de nombreuses initiatives : manifestations dans les rues de Dunkerque, au siège de Total à La Défense, prise de possession des locaux, ... Le syndicat SUD, majoritaire sur ce site, veille à ce que tout cela soit décidé lors des assemblées générales, qui se tiennent deux fois par jour, là où le piquet de grève est installé depuis le 12 janvier.

L'intersyndicale de la raffinerie des Flandres, la CGT et Solidaires, appellent à une nouvelle manifestation, le 8 mars, jour de CCE. Les patrons de Total refusaient de d'abord recevoir une délégation, puis prétendaient décider de sa composition en rejetant les responsables nationaux CGT et Solidaires. Surtout, les patrons de Total ont montré comment ils voulaient protéger leurs milliards de bénéfices de ces salarié-e-s qui « osaient » vouloir un avenir pour eux et leurs enfants : **une fois de plus, la violence policière s'est exercée envers des travailleurs/ses !**

Aux côtés des salarié-e-s de Dunkerque, les militant-e-s Solidaires étaient nombreux/ses ; il y avait aussi des délégations des Conti de Clairoux, de Téléperformance, de Goodyear, de Philips/Dreux, ... tous présent-e-s pour dire leur solidarité et aussi leur volonté d'unifier les luttes.

Plus que jamais, notre soutien est nécessaire. La solidarité financière en fait partie ; les structures syndicales peuvent adresser les chèques à Philippe Wullens SUD Chimie c/o Solidaires 59/62, 84 rue de Cambrai 59000 Lille. Mais il est tout aussi utile de **multiplier les collectes dans nos lieux de travail** : au-delà des sommes recueillies, cela permet de faire connaître cette grève, et le nombre de salarié-e-s s'engageant concrètement dans le soutien est un aspect essentiel de la bataille !

La semaine prochaine (les dates ne sont pas encore définitives), **des grévistes de Dunkerque vont se rendre dans les autres raffineries du groupe Total. Rien n'empêche, bien au contraire, d'étendre cette initiative à d'autres entreprises...**

Nous préparons aussi un **concert de soutien, probablement le samedi 27 mars...** L'appel pour un comité de soutien est toujours à faire signer ...



Colère sociale à l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris

Exécutante zélée de la politique hospitalière de Madame Bachelot, la direction générale de l'AP-HP a décidé de démanteler ses hôpitaux, ses services et de supprimer 4000 emplois. Cette politique ne pouvait que provoquer la colère des personnels. Des grèves se sont multipliées ces dernières semaines dans plusieurs hôpitaux : Joffre-Dupuytren (Draveil), Emile-Roux (Limeil Brévannes), Jean-Verdier (Bondy), Trousseau, St Antoine (Paris 12ème), Tenon (Paris 20ème).

Depuis jeudi 11 mars, une délégation de l'intersyndicale (CGT, SUD, CFDT, FO, CFTC) occupait le siège de l'AP-HP pour obtenir de leur direction générale l'arrêt des projets de restructurations et le retrait du plan d'économie de 300 millions d'euros (qui se traduit notamment par la suppression de 4 000 emplois), projets qui ne pourront qu'aggraver les conditions de travail des personnels et l'offre de soins à la population déjà bien dégradées.

Le 12 mars au matin, un rassemblement d'un millier de salarié-e-s de l'AP-HP est venu soutenir la délégation. La police a gazé des manifestant-e-s et des élu-e-s qui demandaient une rencontre avec les responsables. Les manifestant-e-s ont reçu durant toute la journée le soutiens de nombreux/ses responsables politiques et associations. Jusqu'en début d'après-midi, la direction générale était aux abonnés absents. Au même moment les grévistes de l'hôpital Emile-Roux retenaient leur direction face au refus réitéré de négociations depuis plus d'un mois. La direction générale s'engageant à les ouvrir, les deux directrices ont pu retourner à leurs activités habituelles vers 18 heures.

L'occupation du siège a été levée vers 22 heures après la confirmation de la suspension des restructurations et l'engagement de la direction-générale d'ouvrir des négociations dès lundi 15. Des actions sont annoncées et des assemblées générales devraient se dérouler dans la plupart des établissements pour coordonner la suite du mouvement. La Fédération SUD santé-sociaux réitère son soutien et exige du gouvernement le gel des restructurations et des suppressions d'emplois. Au-delà de l'AP-HP, d'autres actions ont lieu contre les mesures d'économies et les restructurations (Rennes, Marseille ...). La construction d'un mouvement unitaire et national contre la casse du service public hospitalier s'impose.

Les Conti, encore au tribunal ! Alors, nous aussi on y sera..

L'intersyndicale et le Comité de lutte des travailleurs de Continental-Clairoix appellent les travailleurs, la population, les organisations syndicales et politiques à se joindre à la manifestation organisée mercredi 7 avril à 12h30 à la gare de Compiègne en vue de se rendre au tribunal où sont convoqués six travailleurs de l'usine. La Cour d'appel d'Amiens a, le 5 février, annulé les peines de prison prononcées par le tribunal de Compiègne, en les transformant en simple amendes. Cela dit l'Etat, c'est à dire le gouvernement, a maintenu à l'encontre de ces six salariés, des demandes de remboursements de sommes qui pourraient être totalement démesurées.

C'est à dire qu'après avoir reçu un désaveu politique de la part de la Cour d'appel, qui a reconnu comme fondés les mouvements entrepris par les travailleurs de Continental menacés de licenciements, **tout laisse à penser que les représentants du gouvernement voudraient avoir leur revanche en faisant tomber sur les travailleurs pris en otage, et derrière eux les 1120 autres, de lourdes condamnations financières.**

C'est minable, sordide et indigne, mais c'est à l'image de ce qu'ont à subir tous les travailleurs/ses. Le pouvoir, au service des grands groupes industriels, voudrait décourager les travailleurs de se défendre. Il n'y arrivera pas. Les travailleurs/ses de Continental qui ont fait bloc avec leurs camarades poursuivis, et tous ceux qui sont venus leur apporter leur soutien, ont montré que la solidarité ouvrière n'était pas un vain mot.

Le combat continue pour demander l'arrêt de ce processus. L'Etat, qui distribue à qui mieux-mieux des milliards par centaines à tous les grands groupes et aux banques, doit retirer sa partie civile, et renoncer à toute vengeance financière.

Facteurs au départ, mulets à l'arrivée !

Face à une charge de travail toujours plus importante et des dépassements horaires rarement payés, les luttes locales se multiplient, la fédération SUD PTT veut leur donner une dimension nationale.

Depuis des années, les dirigeants de La Poste ont supprimé toute marge de manœuvre et les dépassements horaires deviennent réguliers. Dans de nombreux bureaux, facteurs et factrices font du travail gratuit pour La Poste. Cela s'appelle du travail dissimulé et c'est un délit de la part de l'employeur ! Cela ne peut plus durer ! SUD PTT exige le paiement des heures supplémentaires et les créations d'emplois nécessaires pour qu'elles disparaissent.



*Aux côtés des salariés de Continental
Manifestation mercredi 7 avril
à 12 h30, gare de Compiègne
Pas de vengeance financière de l'Etat
contre les travailleurs en lutte !*



Najlae est revenue en France !

*Najlae, lycéenne marocaine expulsée en février vers le Maroc après avoir voulu déposer plainte pour maltraitance, contre son frère, est revenue en France, samedi 13 mars. Taoufik, lycéen de Malakoff (92) expulsé le 26 août 2008, revenu le 22 avril 2009 ; Mohamed Abourar, lycéen de Colombes (92) expulsé le 23 janvier et revenu le 27 février ; Salima, apprentie de Clermont-Ferrand expulsée le 4 février et revenue le 7 mars ; Samira Bobouch, expulsée le 5 décembre 2007, revenue le 12 mars 2010, et enfin Najlae Lhimer, lycéenne d'Orléans. Tous ont été expulsés, tous sont revenu-e-s, légalement, acclamé-e-s par leurs copains, leurs profs, des élu-e-s de leur ville et/ou de leur département, leurs voisins, des inconnus aussi, révolté-e-s de ce que la loi française actuelle leur avait infligé. **Manifestations, rassemblements, pétitions, campagnes de mails et de fax de protestation, souscriptions, contacts avec la presse et les personnalités, tous ont fait tant et si bien individuellement et collectivement que les autorités ont cédé et autorisé leur retour.***



Il faut se féliciter de la victoire que représente le retour de Najlae. La mobilisation, construite par le Réseau Education Sans Frontière et le Collectif orléanais pour le droit des femmes, a été conséquente et tenue dans la durée. Les militant-e-s de Solidaires Loiret ont été présent-e-s et ont relayé l'information et la pétition de soutien sur leurs lieux de travail. Mais il ne faut pas oublier que « le fait du prince » de Sarkozy ne dédouane pas son gouvernement de la politique xénophobe qu'il mène. **Tant qu'il y aura des expulsions, tant qu'il y aura des filles et des femmes battues, il faudra se mobiliser !**

Secteur social en grève nationale le 15 mars

Sud Santé Sociaux se félicite du succès des mobilisations à Emmaüs comme dans la petite enfance qui montrent bien le mécontentement profond des salarié-e-s du secteur social, de la santé et de l'éducation, mécontentement qui rejoint celui de tous les salarié-e-s de ce pays.

Lundi 15 mars à l'occasion de la date anniversaire de la Convention Collective de 1966 (CC 66), principale convention du secteur médico-social et social, les 240 000 salarié-e-s concerné-e-s se mobilisaient une fois de plus pour rejeter le projet patronal. **Depuis 2005 la résistance des salarié-e-s a permis de mettre en échec les différentes tentatives de refonte de la convention par les syndicats patronaux.** Mais ces derniers, loin de renoncer à leur projet, ont ouvert en octobre 2009 une nouvelle phase de négociations sur 12 propositions, toutes inacceptables :

- mise en place de filières qui entraînent la disparition des annexes et de leur contenu,
- baisse des rémunérations et individualisation des salaires par l'introduction de positions intermédiaires d'emplois,
- pertes massives de congés conventionnels,
- introduction du « forfait jours » pour les personnels non cadres,
- complémentaire santé obligatoire, etc.

Autant de propositions qui ne visent qu'à briser les cadres collectifs de travail et ouvrir la voie à la marchandisation du secteur social et médico-social.

Avec la loi 2002, les restructurations, fusions, absorptions d'établissements se multiplient. La loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoires » vient aggraver et accélérer ce processus qui, à l'instar des hôpitaux, va réduire l'offre de prises en charge et livrer au secteur privé lucratif des pans entiers de services médico-sociaux. Pour les patrons associatifs du secteur et le gouvernement, les conventions collectives sont des obstacles à détruire, en abaissant à tout prix le coût du travail, pour organiser la mise en concurrence des établissements.

Après cette journée de grève, rassemblements et manifestations dans tous les départements pour refuser ces politiques antisociales du gouvernement et des patrons du secteur, **la fédération SUD santé sociaux met au débat la perspective d'une grève générale du secteur social et médico-social** qui associerait l'ensemble des conventions collectives du secteur.

Et voilà le travail ! Deux journées réussies et ... à poursuivre

Les 9 et 10 mars 2010, 500 à 600 militant-e-s de l'Union syndicale Solidaires se sont réuni-e-s, pour deux journées d'échange, de réflexion et de formation sur les actions des équipes syndicales Solidaires engagées sur les questions du travail. Ils et elles venaient de tous les secteurs professionnels : public, privé, grandes et petites entreprises, industrie, chimie, commerces, banques, etc.

Durant la première journée, les militant-e-s se sont réuni-e-s dans une vingtaine d'ateliers pour échanger sur leurs pratiques, leurs expériences, leurs résultats et leurs actions syndicales sur les questions du travail : **les restructurations, l'action juridique, le recours aux inspecteurs du travail, les risques psycho sociaux, les pratiques d'enquêtes des CHSCT, l'action sur l'amiante et sur toutes les substances dangereuses**, etc. Plus de 40 heures de débats nous ont permis collectivement de progresser et de construire les bases de nouvelles actions collectives sur la question du travail. Cette journée s'est conclue par la représentation par la Compagnie Naje de la pièce de théâtre-forum « *les Impactés* », construite à partir du vécu des salariés de France Télécom. Ce fut là aussi un moment intense d'échange.

Le lendemain matin, nous avons poursuivi nos travaux par deux débats en séance plénière : le premier sur **les risques physiques** avec la participation d'Attac et de la fondation Copernic, le second sur **les risques psycho-sociaux** avec le Syndicat National des Professionnels de la Santé au Travail et la revue *Santé et travail*. L'après midi fut consacrée à un premier rendu sur le travail en ateliers de la veille suivi par un débat général sur l'action des équipes Solidaires et les perspectives à dégager suite à ces journées.

Tout au long de ces deux journées, ergonomes, sociologues, médecins, acteurs de la santé au travail au sens le plus large sont venu-e-s à notre invitation assister à nos échanges. Nous prendrons appui sur cette expérience pour confronter, enrichir nos points de vue et élargir encore plus les angles d'approches.

Il ressort de ces deux journées une volonté commune de poursuivre un travail de structuration en réseaux avec la poursuite des échanges qui permettent de dépasser l'isolement dans lequel chacun-e peut se trouver, des demandes importantes pour développer des formations indispensables pour tous les représentant-e-s du personnel (CHSCT mais aussi CE, DP, Représentants Syndicaux, ...). Il apparaît nécessaire aussi de poursuivre et affermir nos échanges avec des acteurs engagés (réseaux, chercheurs, praticiens, syndicats...) pour parvenir à trouver un ou des cadres communs.

Pour l'ensemble des centaines de militant-e-s présents, il s'agit désormais de trouver les voies pour remettre les questions du travail au cœur de l'action et de l'activité syndicale au même titre que les questions des salaires, de l'emploi et de service public. Cela passe, entre autres, par la démultiplication au niveau des Solidaires locaux des journées « *Et voilà le travail* » et par la perspective et la préparation d'une résolution spécifique de l'Union syndicale Solidaires pour son congrès 2011.

Unité syndicale pour défendre les salarié-e-s du commerce

Voilà une initiative à connaître et faire connaître. Elle concerne le secteur du Commerce, a été prise par les syndicats parisiens de cette branche d'activité, mais pourrait bien entendu être relayée ailleurs...

Les organisations CFDT, CGT, FO, CFTC et SUD réunies le 26 février 2010, décident de mettre en place un **Comité de Liaison Intersyndical du Commerce de Paris**.

Face à l'accélération de la dégradation de la situation des travailleurs/ses du commerce dans la capitale, il nous est apparu nécessaire de renforcer la position des salarié-e-s en créant les conditions de l'unité syndicale. Alors que les salaires réels se situent à des niveaux très bas et que le pouvoir d'achat régresse, la déréglementation des horaires (nocturnes, dimanches) vient aggraver les conditions de vie des salariés.



Le Comité de Liaison Intersyndical du Commerce de Paris est donc mis en place afin de défendre les droits des travailleurs/ses en matière de salaires et de temps de travail. Cette défense prendra la forme d'**expressions communes** de nos organisations au travers du Comité de liaison. Elle se manifestera, notamment, par des **actions unitaires**, avec les salarié-e-s afin de défendre leurs revendications. Le Comité de liaison étudiera également les conditions d'une **riposte judiciaire aux nombreuses infractions au repos dominical** dans le commerce parisien.